Bousse

Vie communale • Vie associative • Infos diverses

Juin 2018

DIMANCHE 1ER JUILLET
DE 10H À 18H

JS BOUSSE

LA JOURNÉE Handi Sport DE LA VILLE DE BOUSSE

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS :

STADE DE FOOT - SALLE POLYVALENTE
KAYAK CLUB - BOULODROME

POUR DES **ATELIERS, TOURNOIS, RENCONTRES ET SPECTACLES !**

RESTAURATION ET BUVETTE

FC METZ

GRAND MATCH DE GALA
AVEC LES ANCIENS
DU FC METZ

france bleu

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ce mois de juin et la proximité des vacances scolaires, nos services techniques vont passer l'été à préparer la prochaine rentrée. Notre personnel aura à nettoyer les salles de classes, à repeindre les murs dégradés, à faire un peu de maçonnerie ou de menuiserie, pour que nos enfants puissent intégrer en septembre des locaux réhabilités, qui leur permettront de suivre une scolarité la plus agréable possible. Nous serons d'ailleurs aidés en cela par les « jobs d'été », qui participeront activement à ces travaux, pour certains.

Je suis régulièrement interpellé par des riverains sur le comportement peu civique de leurs voisins. Aussi, vous trouverez, dans ce bulletin, des rappels sur les règles à adopter dans la vie quotidienne, notamment en matière de réalisation de travaux, de circulation en voiture ou en moto, d'écoute de la musique... Vivre ensemble, ça passe aussi par le respect des autres.

Depuis quelques semaines maintenant, les rues du Faisan, du Lièvre et de l'impasse du Pont se refont une beauté. Des travaux conséquents d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, mais également de reprise du revêtement de sol en macadam vont bon train. De nouveaux lampadaires équipés d'ampoules à Leds viendront éclairer ce secteur. Rappelons que c'est grâce à une enveloppe financière de 430.000€, dégagée par la CCAM (Communauté de Communes de l'Arc Mosellan), que ces travaux peuvent avoir lieu. Une entreprise locale (SLEE de Guénange) assure la réalisation de ce chantier qui devrait se terminer courant septembre.

Nous avons supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires et sommes en phase avec la règlementation en vigueur. Un audit nous a d'ailleurs valu une reconnaissance à travers l'obtention d'un label. Mais cela entraine également un changement dans nos usages et exigences. Ainsi, il nous faudra prendre l'habitude de voir pousser, çà et là, des herbes ou plantes que nous n'aurons pas semées. En attendant que les chercheurs trouvent des produits qui ne soient plus nocifs pour la nature, nous devrons nous adapter. Les couteaux et binettes ont un bel avenir devant eux.

Pour les vacances d'été, les communes de Rurange et de Bousse ont décidé de s'associer, afin de permettre aux habitants de nos deux communes de bénéficier, pour leurs enfants, d'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) sur les mois de juillet (à Bousse) et d'août (à Rurange). Les PEP, qui assurent déjà la gestion du périscolaire sur nos deux collectivités, vont mettre en place de nombreuses activités à destination des enfants qui auront la possibilité d'y participer. Pour les plus grands, trois semaines estivales sont organisées à Bousse, en partenariat avec la CCAM .

Cette période de début d'été est propice aux manifestations et le programme annoncé est riche avec la fête de la musique, la journée handisport du 1er juillet, les festivités du 13 juillet mais aussi toutes les animations proposées par les associations. Elles sont des temps de rencontre qui donnent le dynamisme à notre commune.

Je terminerai par quelques mots sur l'évolution du réseau de Fibre Optique que nous attendons tous avec impatience. Les études ont bien avancé. Les entreprises ont commencé à aiguiller les réseaux souterrains et préparent l'arrivée des câbles. Un emprunt supplémentaire a été contracté par la CCAM pour finaliser le budget nécessaire. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, une réunion a été programmée par le Conseil Départemental dans la salle des Fêtes de Koenigsmacker pour lancer officiellement l'ouverture des travaux sur le territoire de notre Communauté de Communes. Encore quelques mois de patience et nous pourrons tous enfin bénéficier d'un débit à la hauteur de nos espérances.

Avec l'arrivée des beaux jours et des vacances qui se profilent, je souhaite à chacun d'entre vous un bel été.

Cordialement.

Pierre Kowalczyk.

Sommaire

La vie communale

5-6 La vie communale en images
7 Budget Communal
8 Travaux
9 Conseil Municipal des Jeunes
10 Formation Jeunes - Ecoles
11 ALSH
12 SIRGEA
13 Médiathèque
14 Les Beaux Jours
15 Urbanisme
16 Apéro Littéraire - Théâtre
17 Un nouvel outil - Journées handisport
18-19 Semaines estivales à Bousse
20 Agenda
21 Départ à la retraite - Thérèse Godard
22 Les cloches de notre église
23 Concours des Maisons Fleuries

La vie associative

24 Club de l'Amitié
25 Conseil de Fabrique
26-27 Courir à Bousse
28 FNAIR
29 Gym Club
30 Association de pêche La Sandre
31-32 Handball
33-34 Handojang - Yoga
35-36 Kung-Fu
37-38 Tai Chi Jodo
39 Pétanque

Divers

40 Poésie

Etat civil

41 Naissances - Mariages - Décès

Informations

42 Chenilles processionnaires

La vie communale

Assemblée Générale des Anciens de la Centrale. Bienvenue à la nouvelle Présidente

Assemblée Générale des Donneurs de Sang

Mairie - Signature pour la Participation Citoyenne

Journée nettoyage de la nature

Les 50 ans de la chorale La Pastourelle

Periscolaire - Atelier cours d'espagnol

Vœux du maire

Budget communal 2018

Chaque année les élus sont confrontés à la préparation du budget dans la période des mois de mars et avril.
Son élaboration reprend les différents chapitres et opérations qui le constituent.
Depuis quelques années maintenant, les dotations globales de l'état sont en baisse constante.
Les choix des différents travaux et investissements à réaliser sont très complexes et délicats.
Les explications et arguments sont alors proposés au Conseil Municipal pour être validés, après avoir eu l'aval du trésor public qui effectue un contrôle opérationnel.

C'est aussi lors de la constitution du budget que le choix d'augmentation ou pas des taxes communales est examiné.

Cette année, le conseil municipal a validé une augmentation des taxes de 2%. Cet apport financier à notre budget permettra un investissement particulier ou un apport aux différents travaux de voirie nécessaires dans certaines rues.

Rappel : taux 2017

Taxe habitation : **13,62%**
Taxe foncier bâti : **18,02%**
Taxe foncier non bâti : **92,75%**

L'augmentation de 2% donne les taxes suivantes :

Taxe habitation : **13,89%**
Taxe foncier bâti : **18,38%**
Taxe foncier non bâti : **94,61%**

Le montant global dégagé par cette augmentation sera de **21 187€**, somme transférée à notre budget 2018.
Cela équivaut à une augmentation relative de **6,98€/habitant**

Voici le budget municipal 2018 :

Montant du budget en fonctionnement :
2 397 316,00 €

Montant du budget en investissement :
769 883,00 €

Montant total du budget :
3 167 199,00 €

L' autofinancement dégagé par la section de fonctionnement est de : **345 477,00 €**

Pour rappel, voici le budget voté en 2015 :

Montant du budget en fonctionnement :
2 243 192,00 €

Montant du budget en investissement :
901 095,00 €

Montant total du budget :
3 144 287,00 €

Travaux 2018

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont démarré en avril pour une durée d'environ 4 mois dans les rues du Faisan, du Lièvre et Impasse du Pont, pour le compte de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, Maître d'ouvrage.

Cette opération permettra la suppression des réseaux électriques et téléphoniques aériens ainsi que la préparation à l'accueil du passage de la fibre optique pour le très haut débit. Les voiries ainsi que les trottoirs seront renouvelés sur ce même secteur.

Conseil Municipal des Jeunes

EUROPA PARK

Le 8 mai dernier, le Conseil des Jeunes a organisé et auto financé la sortie Europa Park à destination de tous les jeunes de Bousse et des familles. Par une belle journée ensoleillée, nous avons fait une multitude de manèges tels que le Silver Star, Woodan, Arthur et les Minimoys. Ce fut une journée formidable pour l'ensemble des participants, jeunes et accompagnateurs.

JOURNEE NETTOYAGE DE LA NATURE

Le samedi 7 avril avait lieu la journée nettoyage de printemps, lancée par la CCAM et organisée sur notre commune. Les jeunes du conseil se sont réunis en mairie vers 9h avec d'autres bénévoles pour parcourir les rues et secteurs de la commune durant la matinée. Une cinquantaine de personnes a participé activement, parmi lesquelles des familles avec de jeunes enfants. Environ 150kg de déchets ont été collectés.
C'était ensuite le retour pour tous devant la salle polyvalente pour partager en toute convivialité un barbecue.

ABRIBUS

Suite à de nombreuses demandes d'habitants du lotissement de la Clairière aux Cerfs, la commission environnement du conseil des jeunes a travaillé sur le projet d'un nouvel abri bus pour les jeunes habitants du quartier. Nous avons fait des recherches d'un fournisseur, des modèles, et le choix s'est porté sur un abri en acier. Notre projet a été validé par le Conseil Municipal et le budget adopté pour le financement. L'abri sera donc réalisé lors du second semestre 2018.

SOLIDARITÉ - UNICEF

Au sein du CJ nous avons pris conscience d'une nécessaire solidarité avec la jeunesse du monde entier, en particulier avec les enfants et jeunes victimes des guerres.
Lors de la prochaine fête de la musique, le Conseil des Jeunes tiendra son habituel stand de crêpes et complètera avec la vente de porte-clés. Tous les bénéfices seront versés à l'UNICEF.

La formation des jeunes au sein de la commune

La commune a à cœur de contribuer à la formation des jeunes de la localité.
Cette année, pour la première fois, un volontaire en service civique, Lucas Clausse, a été engagé avec une mission liée à l'environnement. Encadré par les agents du service technique il a participé aux différentes tâches liées à l'entretien des espaces verts. Il s'est vu confier la création des hôtels à insectes qui sont installés en différents endroits de la commune. Lucas a animé plusieurs ateliers pédagogiques dans le cadre du périscolaire pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et à la connaissance des insectes. Il a été formé au tri des déchets dans le service gestion des déchets de la CCAM .
Son service se termine début juillet. Il a pu profiter d'une formation solide qu'il peut à présent valoriser dans sa recherche d'emploi.

Un autre jeune de Bousse, Killian Bruschi, élève au lycée de Courcelles Chaussy, fera son apprentissage « espaces verts » au sein des services techniques pour son année scolaire en alternance.
Souhaitons une pleine réussite à ces jeunes.

Ecoles : Semaine de 4 jours

En 2017, le gouvernement avait instauré pour les communes qui le souhaitaient, un assouplissement des décisions concernant les journées de classes du primaire et des maternelles.
Notre commune avait fait le choix de ne rien changer, compte tenu des engagements prévus et du temps restant entre l'annonce faite par le gouvernement et la rentrée.
Un temps de concertation et de réflexion a été convenu entre les différents acteurs concernés, l'administration, les directions de nos deux écoles avec les professeurs, les PEP ainsi que les parents d'élèves et la commune.
Une réunion d'informations a eu lieu en janvier pour permettre aux parents de recevoir un maximum d'informations sur les mouvements, les conséquences des changements de rythme chez les enfants. Un sondage a alors été effectué dans les écoles : le résultat a fait apparaitre une majorité de parents favorables à une semaine de 4 jours, malgré une participation réduite.
Les conseils d'écoles dans un premier temps et le Conseil Municipal ensuite ont validé la décision du retour à la semaine des 4 jours à partir de la rentrée de septembre.

Les nouveaux horaires seront :
Pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi

ALSH avril 2018

Le centre de loisirs de Bousse organisé conjointement avec la mairie de Bousse et l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Moselle (PEP57) a eu lieu du 23 au 27 Avril 2018.
L'équipe était composée d'une directrice Mme PRUVOST Laetoria, et de 8 animateurs (5 diplômés BAFA et CAP Petite Enfance, 2 stagiaires BAFA, 1 animatrice non diplômée).
Au programme, le thème de ce centre était « La semaine des sensations ».
Afin de respecter le rythme journalier des différentes tranches d'âges, des activités différentes ont été proposées pour les enfants de moins ou plus de six ans.
Les activités diversifiées étaient : atelier littérature de jeunesse, atelier culinaire, grand jeu, atelier scientifique ou encore atelier musique pour les moins de six ans.
Et jeux collectifs, ateliers cuisine, atelier scientifique, atelier théâtre/danse et grand jeu « Jeudi tout est permis » et « Cluedo » pour les plus de 6 ans. Nous avons terminé la semaine par un grand jeu du type « escape game » où étaient conviés les parents.
Nous sommes également partis en sortie le mercredi à Pokey-Land. Les enfants et les animateurs ont adoré cette sortie»
Rendez-vous pour l'ALSH de l'été 2018.

SIRGEA, usine de decarbonatation

Le Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange en Eau et Assainissement (SIRGEA) regroupe les communes de Bertrange, Guénange, Bousse et Rurange lès Thionville. La commune d'Illange est un client du syndicat, qui transporte et traite les effluents d'eaux usées de cette commune.

EAU POTABLE :

Les ressources en eau potable sont de trois types :
- 12 puits dans la vallée de la Moselle entre Bertrange et Uckange (propriété du syndicat)
- Fensch Lorraine (eau d'exaure des mines de fer)
- Mosellane des eaux
- Les réseaux et ouvrages sont la propriété du syndicat.

ASSAINISSEMENT :

À Bousse, nous avons deux types de réseaux :
- le réseau unitaire, eaux pluviales et usées mélangées
- le réseau séparatif : eaux usées vers la station d'épuration (STEP)

EAUX PLUVIALES VERS LA MOSELLE

En ce qui concerne le réseau unitaire, les eaux mélangées (pour un secteur défini) passent dans un ouvrage appelé déversoir d'orages. Par fortes pluies, cet ouvrage limite le débit de l'eau vers la STEP.

Pour mémoire, les boues issues du traitement des eaux usées sont stockées, puis elles sont épandues et mises en valeur agricole à la charge du syndicat.

Le SIRGEA exploite pour cela, la STEP située entre Guénange et Bertrange, en bordure d'autoroute.

Concernant l'eau potable, le SIRGEA a renouvelé le contrat de Délégation de Service Public concernant la gestion de ses installations de production et distribution d'eau potable à la société VEOLIA , au 1er janvier 2017.
L'un des projets discutés par le syndicat lors de la négociation, portait sur la dureté de l'eau observée par bon nombre des abonnés depuis de nombreuses années, notamment avec la présence de calcaire.

Ainsi, avec une vision d'avenir et pour le confort de tous, le Syndicat a décidé de mener un projet de conception, réalisation et gestion d'une unité de décarbonatation pour distribuer aux abonnés une eau adoucie.
La construction de cette usine offrira à chaque foyer une eau adoucie permettant :
Une économie sur les lessives et produits ménagers,
Une limitation de l'entartrage des conduites et des appareils électroménagers, et donc une augmentation de leur durée de vie,
Une baisse des consommations énergétiques des équipements,
Une diminution des impacts sur la peau et le linge.
Cette usine sera opérationnelle à la fin de 2018 et aura nécessité un investissement de 2 millions d'euros financés de la manière suivante :
- 1,1 millions d'euros apportés par VEOLIA
- 900 000 euros financés par le SIRGEA sous forme d'un emprunt.

QUEL SERA L'IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU ?

Cet investissement aura un impact mesuré sur le prix de l'eau, environ 46 euros par an et par abonné. Cependant, il faut mettre en perspective le coût du projet avec les dépenses actuelles de l'utilisation d'une eau dure (produits d'entretien, consommation énergétique, adoucisseur supprimé et contrat d'entretien résilié ....)

La médiathèque

Le dimanche 8 avril à la médiathèque de Bousse, les visiteurs ont pu découvrir une exposition enrichissante sur le thème de « Nos belles régions de France ». A travers des photos, des documentations et avec un accueil chaleureux de l'équipe, tout le monde s'est laissé emporter par cette découverte.

Pour chaque région, des spécialités préparées par les bénévoles, étaient à déguster : un franc succès !!!

LES BEAUX JOURS SONT LÀ

RESPECTONS NOTRE VOISINAGE, L'ENVIRONNEMENT et NOTRE VILLAGE

Baignade, non, tu n'iras point :

Conformément à la décision du 24 juillet 2003 prise par les services de la Navigation du Nord-est et des arrêtés municipaux de 2004 et 2008, toute baignade est strictement interdite dans le cours d'eau « La Moselle » ainsi que dans tous les plans d'eau existant sur le ban communal de Bousse.

Pétards, tu n'utiliseras pas lors des manifestations :

Par arrêté municipal en date du 6 juin 2001, l'usage ou le jet de pétards et autres pièces d'artifices est strictement interdit aux endroits où seront rassemblées des personnes (…) notamment sur l'espace dédié au bal et feux d'artifices du 13 juillet.

Tonte de pelouses et utilisation d'engins à moteur :

Tu respecteras ton voisinage, en adaptant les horaires adéquats :
Par arrêté municipal en date du 6 juin 2001, il est stipulé que les travaux de bricolage ou de jardinage à forte intensité sonore, en particulier les tondeuses, tronçonneuses, ou tout matériel susceptible de produire des nuisances sonores, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de broussailles et de déchets : non, tu ne les allumeras pas :

Choisir la déchetterie la plus rapide et la moins polluante.
L'arrêté préfectoral N°92-DDAF-3-076 du 23 décembre 1992 stipule « qu'il est interdit d'allumer ou de laisser se propager des feux de végétaux »: bruler ses déchets verts peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Si vous avez des déchets verts ou combustibles. Il vous suffit d'apporter, sans aucun frais, ces matières dans l'une des trois déchetteries de la CCAM (Guénange, Koenigsmacker, Aboncourt) où elles seront recyclées en respectant l'environnement.

Stationnement et vitesse 30 km/h :

Tu penseras au respect de la sécurité dans les rues :
L'arrêt et le stationnement sur les trottoirs sont interdits en dehors des emplacements matérialisés et ce, conformément à l'article R417-10 du Code de la route. Une tolérance est néanmoins observée tant qu'il n'y a pas de gêne pour le passage des piétons et poussettes. Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe et en cas d'accident l'automobiliste est tenu pour responsable.
Dans différents endroits de la Ville sont implantées des zones 30 pour sécuriser la vie de ces quartiers, et notamment la Rue de Metz et la rue des Ecoles.
L'automobiliste veillera à adapter sa vitesse à 30 km/h et à respecter la réglementation.

Déjection d'animaux, bien sûr tu ramasseras :

Pour une Ville propre.
Il est strictement interdit de laisser les animaux faire leurs besoins sur les espaces publics, et ailleurs que dans les caniveaux situés en bordure de voies. Dans les espaces publics où il n'y a pas de caniveaux, les propriétaires sont tenus, le cas échéant, de ramasser les déjections de leurs animaux et de rendre l'endroit propre. Pour ce faire, des distributeurs de sachets pour déjection canine sont installés à divers endroits de la commune.

Aire de jeux rue Claude Monet, place aux enfants :

Nous vous rappelons que, par arrêté en date du 27 mars 2012, l'accès à l'aire de jeux a été réglementé afin de mettre fin aux incivilités auxquelles sont confrontés les riverains et les enfants fréquentant le city stade ainsi qu'au vandalisme. De ce fait, l'accès est autorisé de 10h à 21h aux enfants et adolescents de 7 à 17 ans, les plus petits devant être accompagnés par les parents. Les véhicules à moteur sont interdits dans l'enceinte du parc (…) ainsi que les animaux (…)

RAPPEL DE CERTAINES REGLES D'URBANISME

Vous êtes propriétaire et vous habitez la commune de Bousse, vous êtes donc soumis à certaines règles en matière de construction principale mais aussi des annexes que vous souhaitez réaliser.
Les permis de construire des habitations principales sont instruits par les services d'urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. La commune de Bousse possède un PLU (Plan Local d'Urbanisme) depuis quelques années et les règles sont établies par un zonage.
En ce qui concerne les travaux qui peuvent être réalisés en annexe de votre habitation principale, il est obligatoire de déposer en mairie une DP (Déclaration Préalable) dont les documents peuvent être délivrés en mairie. Certaines règles de construction peuvent être aussi définies dans des règlements de lotissement et certaines limites peuvent être établies sur certains lotissements également.

Principe :

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens aux services instructeurs de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux concernés :

Travaux sur une petite surface
Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin)
Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol .
Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU)
Cette hausse du seuil à 40 m² ne s'applique pas si vos travaux ajoutent entre 20 et 40 m² de surface, et portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m².
Dans ce cas là, un permis de construire est nécessaire.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment :

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Ces travaux peuvent concerner :
- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- la création d'une nouvelle fenêtre ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

À l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs.

Démarche - Constitution du dossier :

Le formulaire doit être complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

Dépôt du dossier :

La mairie vous délivre alors un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle les travaux pourront débuter en l'absence d'opposition du service instructeur.

Instruction de la demande :

Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de votre demande.
Un extrait de la déclaration précisant les caractéristiques essentielles du projet doit faire l'objet d'un affichage en mairie dans les 15 jours qui suivent son dépôt. Cet affichage demeure pendant toute la durée de l'instruction.

Décision de la mairie :

Lorsque la déclaration préalable a été acceptée, vous disposez d'un délai de 2 ans à partir de la date d'obtention pour commencer les travaux. Passé ce délai, votre déclaration préalable n'est plus valable.

Rappel : pour plus de renseignements, vous pouvez rencontrer l'adjoint à l'urbanisme sur rdv les mardis après midi .
Vous pouvez également retrouver ces renseignements plus complets sur notre site internet :

Mairie-bousse.fr
Rubrique commune-urbanisme

COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Vendredi 7 SEPTEMBRE 2018 - Vendredi 30 NOVEMBRE 2018

REPORT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS :

Collecte du jeudi 1er novembre 2018 est reportée au vendredi 2 novembre 2018

REPORT DE LA COLLECTE SELECTIVE :

Collecte sélective du mardi 25 décembre est reportée au jeudi 27 décembre 2018

Succès garanti pour l'apéro littéraire

Victor Hugo était, cette année, l'auteur favori de l'apéro littéraire qui s'est déroulé le 13 mai à la salle des fêtes.
Une salle bien remplie avec des spectateurs en cercle pour accueillir les 12 intervenants qui, à travers poèmes, lettres, discours, dialogues, nous ont redit le génie de ce grand homme. Des souvenirs d'école ont jailli avec les poèmes « Jeanne au pain sec » ou « Demain dès l'aube ». Mais Victor Hugo c'est aussi l'homme politique, le député engagé dans la défense des misérables de la société et ces textes ne manquent pas d'actualité. L'émotion, constamment présente dans ce spectacle, s'alliait au sourire, au rire parfois ou à l'humour que n'ont pas manqué de faire percevoir les comédiens.

Théâtre avec la compagnie Nihilo Nihil

Théâtre à l'école des saules

La compagnie de théâtre NIHILO NIHIL est invité par l'école des Saules pour deux représentations théâtrales le Mardi 19 juin à 10H et 16H à la salle des fêtes de Bousse.
Le spectacle proposé « LE PÔVRE LION » est une adaptation de la pièce de Jacques Prévert « Le pauvre lion ».
Un homme dont le métier est d'être lion dans la cage d'un jardin d'acclimatation arrive au terme de son contrat….Le poète Jacques Prévert nous emmène encore une fois dans ses souvenirs d'enfant avec cette situation burlesque qui interroge sur le monde des adultes.

Semaines estivales à bousse

Stage cirque et sport à Bousse dans le cadre des semaines estivales du 30 juillet au 3 août. Ce stage sur le thème du clown permettra aux enfants de s'initier aux arts du cirque : jonglerie, équilibre, acrobatie, voltige, avec une initiation au jeu du clown.
Ce stage connaît chaque année un succès grandissant. Il est conseillé de le réserver très rapidement.

Les autres représentations

Rappelons l'abondante programmation de la troupe Nihilo Nihil dans le cadre du festival de théâtre de l'Arc Mosellan du 4 juin au 5 août 2018.La programmation est à découvrir sur le site http :/theatredenihilonihil.com
Quelques dates à retenir :
- les 29 et 30 juin à 20H, grange de Metzervisse : dîner spectacle Francis Blanche(textes et chansons)
- la pièce du festival : LE COCU MAGNIFIQUE à Buding, du 18 juillet au 5 août : 15 représentations en soirée ou en journée

Une pièce drôle sur la fidélité dans le couple

Réservation sur répondeur : 03 82 83 64 64

Un nouvel outil pour nos ouvriers municipaux

Dernièrement la commune a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux. Dans le cadre de la démarche « zéro pesticide », ce broyeur permet de supprimer l'usage des désherbants chimiques dans l'entretien des espaces verts et platebandes de la ville. Les produits de broyage couvrant le sol aideront à éradiquer les mauvaises herbes. Cette nouvelle machine d'un montant de 19900 euros a été subventionnée à hauteur de 60% par l'organisme Rhin Meuse, réduisant ainsi le coût à 8000 euros.
Vu le nombre important d'arbres et de haies entretenus et élagués sur le ban de la commune, il est certain que ce nouvel outil aura déjà une grande efficacité.

Que faire des branches issues de la taille de nos arbres et haies. Ils encombrent notre déchetterie et sont difficiles à transporter ! La solution ?
Le broyeur !

Il permet de réduire de 60 % à 80 % le volume de nos déchets végétaux, admet des branches jusqu'à un diamètre de 14 cm pour un rendement moyen 17m3/h, permettant la revalorisation des déchets verts.
Ainsi réduites, branches, brindilles, feuilles mortes se mêleront parfaitement, nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers la déchetterie, elles seront réutilisées pour la création de compost ou de paillis.
Riches en éléments fertilisants, les copeaux issus du broyage vont pouvoir être étalés sous forme de paillage pour nos espaces verts.
Celui-ci restituera au fil du temps, les éléments nutritifs au pied des plantes ornementales qui seront fertilisées.
Le paillis est utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour limiter l'évaporation de l'eau en été et réduire les arrosages lors des journées chaudes estivales.
Il constitue aussi un bon moyen de diminuer les opérations de désherbage s'il est étalé en couche épaisse.

Journée handisport à Bousse le 1er juillet

Un partenariat JSB- Mairie a fédéré la plupart des associations boussoises pour organiser une grande journée handisport à Bousse le 1er juillet prochain.
L'objectif de cette journée est de créer des lieux de rencontres sportives et culturelles, d'échanges entre personnes en situation de handicap et personnes valides. C'est dans cet esprit qu'auront lieu toute la journée des tournois ou des ateliers sur quatre sites sportifs de Bousse : boulodrome, salle polyvalente, club de canoë-kayak et stade de foot.
De nombreux champions et handichampions seront présents, ainsi qu'Anita Fatis, handichampionne de natation qui présentera son projet d'ascension de l'Himalaya.
Deux navettes, dont une adaptée, assureront les déplacements.
Restauration et buvette se tiendront sur les différents sites.

De 15h à 17h aura lieu la partie témoignages et spectacles dont des démonstrations telles que danse avec les roues, boxe thaï, danse du lion, percussions et chants….
Un match de gala avec les anciens du FC Metz clôturera la manifestation.
Cette journée sera un temps fort de solidarité avec le handicap. Tous les Boussois y sont conviés. Les bénéfices de la journée permettront de financer du matériel nécessaire aux structures ou des projets de développement pour les personnes en situation de handicap.
Le programme détaillé de la journée est en ligne sur le site de la commune :

https://mairie-bousse.fr/

Les semaines estivales à Bousse

Comme chaque année ont lieu à Bousse des activités estivales sportives et culturelles, organisées par la commune et l'Arc Mosellan, du 16 juillet au 3 août, pour les jeunes de 11 à 16 ans domiciliés dans une des 26 communes de l'Arc Mosellan.
Cette année 3 semaines se dérouleront à Bousse, selon le planning ci-joint. La première semaine est sportive avec une dominante kayak sur 4 après-midis, au terme desquels un diplôme de pratique de kayak sera remis. La nouveauté est une semaine musique et sport du 23 au 27 juillet. Les jeunes pourront à la fois s'initier à des pratiques instrumentales ou les approfondir et surtout, ce sera à Bousse STAR ARC'ACADÉMIE pour tous les jeunes de la communauté de communes qui aiment chanter !
Quant à la troisième semaine, du 27 juillet au 4 août, elle sera orientée vers les activités de cirque le matin …et même de clown pour ceux qui le souhaitent, et sport l'après-midi.

Outre ces semaines estivales boussoises, d'autres semaines aux activités nombreuses et variées ont lieu dans la communauté de communes, en particulier à Bertrange et Kédange. Le programme se trouve sur le site de la commune de Bousse ou celui de l'Arc Mosellan.
Renseignements : semainesjeunesse@arcmosellan.fr
Communauté de Communes de l'Arc Mosellan 8 rue du Moulin 57920 BUDING - 03 82 83 21 57
NOUVEAU : Préinscriptions sur le site de la CCAM : www.arcmosellan.net/semaines-jeunesse
Une semaine de kayak est également organisée par la commune du 20 au 24 août pour les jeunes de 8 à 14 ans. Les inscriptions se font en mairie (03 87 73 90 29) ou au club de kayak (06 26 67 14 56)

COMMUNAUTE DE COMMUNES de L'ARC MOSELLAN
THIONVILLE
METZ
MOSELLE JEUNESSE
Semaines Sportives de l'Arc Mosellan
MOSELLE Jeunesse
Département Moselle
Réussir ensemble !

Accueil tous les jours à 9h Tenue de sport adaptée		Programme Semaine SPORT & DOMINANTE KAYAK (Bousse) du 16 au 20 juillet 2018 *				
		lundi 16 juillet	**mardi 17 juillet**	**mercredi 18 juillet**	**jeudi 19 juillet**	**vendredi 20 juillet**
MATIN	**Lieu d'accueil 9h**	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens
	Activités + horaires	Handball 9h15-12h	Gym 9h15-12h	Pêche 9h15-12h	Pétanque 9h15-12h	Kung Fu 9h15-12h
	Tenues	Tenue adaptée, baskets intérieures	Tenue adaptée, baskets intérieures	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée
MIDI	Repas	Repas chaud	Repas chaud	Repas froid	Repas chaud	Repas froid
AM	**Activités + horaires**	Kayak 14h-16h15	Kayak 14h-16h15	Accrobranche 13h-16h	Kayak 14h-16h15	Kayak 14h-16h15
	Tenues	chaussures fermées, short, T-shirt, casquette + si mauvais temps K-way, change, serviette	chaussures fermées, short, T-shirt, casquette + si mauvais temps K-way, change, serviette	Tenue adaptée, baskets	chaussures fermées, short, T-shirt, casquette + si mauvais temps K-way, change, serviette	chaussures fermées, short, T-shirt, casquette + si mauvais temps K-way, change, serviette
	Retour 16h30 ou 17h30 ou 17h	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse

** sous réserve de modification*

Accueil tous les jours à 9h Tenue de sport adaptée		Programme Semaine STAR ARC'ADEMIE DE BOUSSE du 23 au 27 juillet 2018 *				
		lundi 23 juillet	**mardi 24 juillet**	**mercredi 25 juillet**	**jeudi 26 juillet**	**vendredi 27 juillet**
MATIN	**Lieu d'accueil 9h**	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens
	Activités + horaires	Musique 9h-12h	Musique 9h-12h	Musique 9h-12h	Musique 9h-12h	Petanque 9h-12h
	Tenues	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée
MIDI	**Repas**	Repas chaud	Repas froid	Repas chaud	Barbecue	Repas froid
AM	**Activités + horaires**	Hand 13h30-16h30	Beach Volley 13h15-16h15	Gym 13h15-16h15	Voile 13h15-16h15	Musique 13h30-16h30
	Tenues	Tenue adaptée	Tenue adaptée, crème solaire, casquette	Tenue adaptée	Tenue adaptée, tenue et chaussures de rechange, crème solaire	Tenue adaptée
	Retour 16h30 ou 17h30 ou 17h	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse	16h30 Bousse

** sous réserve de modification*

Accueil tous les jours à 9h Tenue de sport adaptée		Programme Semaine CIRQUE & SPORT (Bousse) du 30 juillet au 3 août 2018 *				
		lundi 30 juillet	**mardi 31 juillet**	**mercredi 1 août**	**jeudi 2 août**	**vendredi 3 août**
MATIN	**Lieu d'accueil 9h**	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens	Bousse salle Georges Brassens
	Activités + horaires	Paintball 9h15-12h	Cirque 9h15-12h	Cirque 9h15-12h	Cirque 9h15-12h	Cirque 9h15-12h
	Tenues	Vêtements amples et longs	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée
MIDI	**Repas**	Barbecue au Paintball	Repas chaud	Repas chaud	Repas chaud	Repas froid
AM	**Activités + horaires**	Cirque 13h30-16h30	Kung Fu 13h30-16h30	Pêche 13h15-16h15	Foot 13h30-16h15	Kayak 13h30-16h15
	Tenues	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée	Tenue adaptée	chaussures fermées, short, T-shirt, casquette + si mauvais temps K-way, change, serviette
	Retour 16h30	Bousse	Bousse	Bousse	Bousse	Bousse

** sous réserve de modification*

Agenda Juin 2018

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les maisons fleuries se font en mairie jusqu'au 6 juillet 2018.

JUILLET

- 1er juillet, journée sportive autour du handicap,
- 7 juillet, fête de Riri et Fifi,
- 13 juillet, bal populaire et feu d'artifice (parvis de la mairie) (22 h30),
- 14 juillet, tournoi de pétanque inter-associations (14 h),
- 9 au 27 juillet, centre aéré, école maternelle,
- 16 au 30 juillet, semaine Moselle Jeunesse (Macadam), multisports : kayak après midi 4 jours sur 5,
- 23 au 27 juillet, musique et sports.

AOÛT

- 30 juillet au 3 août, semaine Moselle Jeunesse, multisports : cirque et sports,
- 25 et 26 août, Courir à Bousse (course pédestre).

SEPTEMBRE

- 3 septembre, Assemblée Générale de Bousse Anim', à la salle des fêtes (20 h),
- 8 septembre, inauguration de la fête patronale (16h),
- 9 septembre, fête patronale, concours de babyfoot, restauration,
- 21 septembre, Assemblée Générale de Courir à Bousse, à la salle polyvalente,
- 22 et 23 septembre, « fête des saveurs » à la salle polyvalente (à partir de 10 h),
- 29 et 30 septembre, exposition photos et arts par le CAC, à la salle des fêtes.

OCTOBRE

- 7 octobre, repas des Anciens à la salle polyvalente, (salle fermée du 4 au 11 octobre),
- 20 octobre, expo photos organisée par le CAC à la salle des fêtes
- 20 et 21 octobre, bourse aux jouets organisée par l'APE, à la salle polyvalente,
- 27 et 28 octobre, Assemblée Générale de la pétanque + Loto, à la salle des fêtes,
- 31 octobre, Halloween organisé par l'APE, à la salle des fêtes.

NOVEMBRE

- 3 et 4 novembre, marché artisanal, organisé par Vie à Bousse, à la salle des fêtes,
- 11 novembre, célébration de l'armistice au monument aux morts,
- 17 novembre, repas du club de la Pétanque Boussoise (beaujolais),
- 24 novembre, repas des Anciens de la Centrale, à la salle des fêtes,
- 24 et 25 novembre, Téléthon, à la salle polyvalente.

DECEMBRE

- 1er décembre, repas de la Sainte Barbe des pompiers, à la salle des fêtes,
- 5 décembre, Saint Nicolas du Gym Club, à la salle polyvalente,
- 7 décembre, marché de Saint Nicolas organisé par Bousse Anim' (parvis de la mairie),
- 9 décembre, repas dansant, organisé par le Club de l'Amitié, à la salle des fêtes,
- 9 décembre, repas raclette du Club de tennis, à la salle polyvalente,
- 15 ou 22 décembre, Ecole de musique « Concert de Noël », à la salle des fêtes,
- 16 décembre, Père-Noël, organisé par l'APE, à la salle des fêtes,
- 31 décembre, repas et bal de la Saint Sylvestre organisés par la JSB, à la salle des fêtes.

JANVIER 2019

- 4 janvier, vœux du Maire, à la salle des fêtes,
- 6 janvier, tournoi JSB, à la salle polyvalente,
- 9 janvier, galette des rois du Gym Club, à la salle polyvalente,
- 10 janvier, galette des rois de la Pétanque Boussoise, à la salle des fêtes,
- 13 janvier, tournoi JSB, à la salle polyvalente,
- 17 janvier, Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens de la Centrale à la salle des fêtes,
- 18 janvier, Courir à Bousse, salle de réunion (salle polyvalente en haut),
- 20 janvier, tournoi JSB, à la salle polyvalente
- 27 janvier, tournoi JSB, à la salle polyvalente.

Départ à la retraite de Nicole METZ

Nicole Metz, adjoint administratif à la mairie de Bousse, a fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions le 30 juin prochain. Avec le départ de Nicole, autant dire que c'est une grande page d'histoire qui se tourne car elle a effectué toute sa carrière professionnelle à la mairie de Bousse, soit 43 années de services rendus à la population avec rigueur et dévouement.
Entrée en fonction le 1er juillet 1975, elle a exercé au côté de plusieurs maires, Monsieur BERTHELEMY tout d'abord, ensuite Messieurs CHARON et BIRMANN et actuellement Pierre KOWALCZYK. Polyvalente, Nicole Metz a partagé toutes les tâches administratives avec les secrétaires de mairie en place. Puis au fil du temps, la mairie a dû s'agrandir et déménager dans un bâtiment neuf. Nicole s'est alors spécialisée dans les finances, la gestion du personnel, l'état civil et, parmi de multiples fonctions, assistait les élus lors des mariages.
A travers les ans, elle a suivi la transformation du village, l'évolution de la population. Elle a occupé un poste clé qui la mettait au contact des habitants lors des grands moments de la vie : naissances, mariages, décès. Chacun a pu trouver auprès d'elle l'accueil souriant et la sympathie.
Au nom du Conseil Municipal nous la remercions très vivement pour le travail accompli, le service rendu à la population, le dévouement dont elle a fait preuve durant toutes ces années.
Nous lui souhaitons une heureuse retraite bien méritée.

Et un nouveau secrétaire général à la mairie

Monsieur Jonathan LEIDNER, 28 ans va exercer à compter du 11 juin 2018 les fonctions de secrétaire général à la mairie de Bousse.

Titulaire d'une maîtrise de Droit Public et Sciences Politiques de la faculté de Droit de Nancy, Jonathan LEIDNER est entré dans la fonction publique territoriale le 1er juillet 2012 et occupait la fonction de Directeur de Pôle au sein de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, EPCI comprenant 31 communes pour plus de 40 000 habitants.
Il était chargé de la gestion des Ressources Humaines pour près de 140 agents et du management des personnels des différents services de sa Direction (Services techniques – Habitat – Gens du Voyage – Marchés Publics - Fourrière Automobile – Instruction d'urbanisme). Désormais son rôle consistera principalement à préparer et mettre en œuvre les décisions et les orientations du Conseil Municipal, ainsi qu'à coordonner l'ensemble des services municipaux. Très investi dans sa commune, il est également conseiller municipal délégué en charge du Conseil Municipal Junior à Créhange. Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Thérèse Godard nous a quittés

Le Conseil Municipal vient de perdre l'une de ses adjointes, Thérèse Godard, après une longue et douloureuse maladie.
Son implication dans notre commune commence en 1995, lorsque Charles Birmann, alors adjoint au maire, la sollicita afin de présenter une liste aux élections municipales. Comme nous le rappellera Mr Birmann lors de ses obsèques, « elle accepta, à la seule condition d'avoir un poste d'adjointe, qui plus est, aux finances ». Il vit de suite une force de caractère dans cette femme. Cette année - là, elle prit ses fonctions aux finances avec soin, conviction et détermination afin de servir la commune de son mieux.
C'est ce qu'elle fit pendant la durée du premier mandat mais aussi du second toujours avec Charles Birmann. Malgré la maladie déjà présente, elle avait pris en charge la gestion de la bibliothèque pour en faire une médiathèque. Là encore, le devoir de servir les administrés, petits et grands, faisait son bonheur.
En 2014, Pierre Kowalczyk lui demande à nouveau si elle souhaite repartir pour un nouveau mandat, ce fut son dernier ...
Avec obstination, son combat de tous les jours lui laissait encore le temps de se plonger dans les dossiers, le budget, les comptes de notre commune.

Le bilan : depuis plusieurs années, l'administration du trésor public félicite notre commune pour la gestion de ses comptes.
Nous perdons une adjointe compétente et dévouée à qui toute la commune est reconnaissante.

Les cloches de notre église

Les cloches ont des origines très lointaines et très diverses. Dès la plus haute Antiquité, elles sont en usage dans de nombreuses régions du monde, le plus souvent dans un cadre religieux. Elles servaient également de signal de rassemblement ou d'alerte dans les villes et villages.

L'usage de la simandre – une planche de hêtre ou de tilleul suspendue frappée par un marteau – subsiste encore de nos jours dans certaines églises orthodoxes.

La tradition chrétienne attribue à Paulin de Nole, bourgeois bordelais du IV° siècle devenu après sa conversion évêque de cette cité proche de Naples l'instauration de cet usage afin d'appeler les fidèles aux offices. Au Moyen-âge se développa aussi la création de beffrois abritant des cloches à usage civil, et dans les campagnes, ce sont les clochers des églises qui remplirent cet office.

Nous ignorons tout de l'histoire des premières cloches de notre vénérable église édifiée en 1358. Rappelons d'abord que celle-ci comportait depuis 1820 environ un modeste campanile de style italien situé au-dessus de l'entrée, auquel les paroissiens voulurent vingt ans plus tard ajouter un clocher maladroitement érigé au chevet de l'édifice. A compter de 1862, d'importants travaux furent nécessaires pour consolider les voûtes et abattre les deux clochers devenus dangereux. Et c'est en 1869 que fut érigé le clocher actuel qui se fond remarquablement dans le sanctuaire gothique.

Les premières traces écrites sur le sujet datent de moins de deux siècles, et font mention de deux cloches fondues à Metz en 1825 et 1827, pesant respectivement 750 et 532 kg. Durant la guerre de 1914-18, toutes les cloches sont réquisitionnées par le pouvoir militaire afin d'être fondues. Le 26 juillet 1917, la plus grosse est donc saisie, la petite étant laissée en place pour l'annonce des offices.

En 1924, la paroisse commande à une société de Montargis (Loiret) trois cloches. La fonderie Chambon récupère d'abord la petite cloche de 1827 et le 10 novembre, elle livre les trois nouvelles en même temps que deux destinées à Rurange et d'une troisième pour Montrequienne. Pour cette occasion très festive, trois chars décorés fournis par les familles Defloraine, Grimard et Scherer, se rendent à la gare de Hagondange et mènent les nouvelles cloches à leurs destinations. Huit jours plus tard, Monseigneur Jean-Baptiste Pelt, natif de Bousse, présidera au baptême solennel des cloches, et nous disposons heureusement de tous les détails relatifs à ces dernières . Elles sonneront pour la première fois trois semaines plus tard, mues par la force des bras agissant sur des cordes pendues dans le clocher.

En 1936, le jour de la fête patronale, elles sonnent sans efforts humains, l'électrification venant d'être achevée. Une quatrième est alors commandée à la fonderie de Robécourt (Vosges). Elle est le fruit d'une souscription dans la paroisse afin de préparer la célébration du jubilé sacerdotal de l'évêque né à Bousse en 1863.

De grandes festivités sont programmées à Metz, mais c'est à cette cloche jubilaire que reviendra l'honneur de donner à toutes ses consoeurs de Moselle le signal de départ des manifestations. La seconde guerre mondiale a les mêmes effets que la première : le 15 décembre 1943, les forces allemandes saisissent les trois premières cloches – les plus lourdes – et à l'automne 1944 le clocher subit des dégâts ; la petite cloche de 1936 est détruite par les tirs d'artilleries accompagnant les longs combats pour la libération par les Alliés de l'axe Thionville-Metz.

Ce n'est qu'en 1951 que le clocher est remis en état et que la paroisse peut commander quatre nouvelles cloches identiques aux précédentes : le 2 septembre, les nouvelles « messagères divines » sont solennellement accueillies et baptisées selon la tradition. Monseigneur Heintz, successeur de Jean-Baptiste Pelt, est présent pour présider cette belle fête. Les archives paroissiales nous permettent d'en connaître précisément les détails. Ci-dessous les inscriptions ornant les cloches et leurs parrains et marraines :

➤ Je m'appelle Marie, je suis dédiée à la Sainte Vierge dans sa nativité, patronne de la paroisse de Bousse. J'annonce les joies, les espérances et les peines de tous les paroissiens.
- Parrains et marraines : tous les hommes et femmes de la paroisse.
- Charles Antoine, maire – Alphonse Kremer, curé. Bousse-Blettange 1951.

➤ Je m'appelle Jeanne d'Arc. Avec mes sœurs, je chante la victoire et l'union définitive de la Lorraine avec la Mère-Patrie.
- Parrains : les conseillers municipaux et les conseillers de fabrique.
- Marraines : les épouses des conseillers.
- Charles Antoine, maire – Alphonse Kremer, curé. Bousse-Blettange 1951

➤ Je m'appelle Thérèse de l'Enfant-Jésus. Je convie les jeunes du village à la fraternité.
- Parrains : les jeunes gens
- Marraines : les jeunes filles
- Charles Antoine, maire – Alphonse Kremer, curé. Bousse-Blettange 1951

➤ Je m'appelle Jean-Baptiste. Je sonne à la mémoire d'un enfant du pays, Monseigneur Pelt, évêque de Metz (1919-1936) et de tous les administrateurs de la paroisse.
- Parrains et marraines : les enfants des écoles.
- Charles Antoine, maire – Alphonse Kremer, curé. Bousse-Blettange 1951

Une précision musicale pour conclure cet historique : les quatre cloches sonnent respectivement en Fa – Sol – LA et La#, ce qui permet de varier leurs mélodies.

B. SCHEYER

Concours des Maisons et Balcons fleuris

Le concours de maisons et des balcons fleuris sera organisé, comme chaque année au cours de l'été, par la municipalité. Le fleurissement des maisons, des jardins et des balcons participe à l'embellissement de la commune.

Nous encourageons vivement les habitants à participer à ce concours. Les inscriptions se font, par coupon réponse, à retourner à la mairie, ou par mail : conseilmunicipal.bousse@orange.fr avant le 6 juillet 2018.

Le jury, composé de 3 membres du Conseil Municipal et de 4 personnes du village, passera évaluer maisons et balcons en juillet.

Nous faisons appel aux « âmes d'artistes » pour faire partie de ce jury. Les membres des familles participantes ne peuvent se présenter.

Pour participer au concours des Maisons et Balcons fleuris

Coupon réponse à retourner en mairie avant le 6 juillet

Mme/M. .....

Adresse : .....

.....

1. Souhaite participer au concours des maisons fleuries dans la catégorie :

- ❑ **Balcon/façade**
- ❑ **Maison/jardin**

2. Souhaite faire partie du jury

Tél. : .....

E-mail : .....

.....

Club de l'amitié

Après de nombreuses péripéties, le club de l'amitié poursuit sa route. De petits changements sont intervenus :
Les rendez-vous du mercredi après-midi ont lieu à la salle des fêtes, beaucoup plus facile d'accès et se poursuivront pratiquement toute l'année.

Quelques activités complémentaires sont prévues :

Le 24 mai : une journée en Alsace a permis d'apprécier le spectacle de KIRWILLER.

Le 14 juin : repas paëlla réservé aux adhérents et à leurs invités.

Du 9 octobre au 13 novembre : un atelier nutrition et prévention des maladies chez les seniors animé par la CARSAT à raison d'une séance toutes les semaines. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, adhérentes ou non.

Le 8 décembre : repas dansant
Le comité essaiera de mieux faire l'année prochaine. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Désormais, les rencontres du mercredi ont lieu même pendant les vacances scolaires.

Choix des teintes en présence de la Commission d'art sacré

Conseil de Fabrique

Peinture de l'église

Le projet du Conseil de Fabrique, de peindre la nef et les allées latérales, a été réalisé en décembre 2017.
L'église est maintenant resplendissante. Nous devons ce résultat à l'investissement du Conseil de Fabrique dans différentes manifestations et à la générosité des Boussois.
Et début janvier, de nombreux bénévoles ont répondu à l'appel lancé pour une opération de remise en ordre des bancs et de dépoussiérage de l'église.

Vues de l'église après travaux

Partage du bol de riz

Conférence et bol de riz le 27 mars

Cette année, l'équipe locale du CCFD -Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) a invité un partenaire égyptien, le Père William, jésuite, qui a témoigné d'un projet financé par l'association.

Dans ce cas les actions soutenues consistent à venir en aide à des enfants du Caire qui survivent dans des conditions d'extrême pauvreté et n'ont pas le droit à l'éducation.

Une soixantaine de personnes était présente pour cette soirée. L'appel à la générosité a permis de recueillir 1142 euros qui ont été remis entièrement à l'association.

Courir à Bousse

MARATHON DE MADRID

Le 28 avril 2018 nos coureurs sont allés frotter leurs semelles boussoises sur l'asphalte Madriléne en compagnie du club des Phoenix d'Hagondange…Un beau séjour ensoleillé, sportif et convivial emmené par Barbara (la locale de l'étape) pour les dégustations Tapas et bières locales !

Trois parcours proposés allant du marathon pour Valère, Jérôme et Dédé avec de supers chronos, le semi-marathon pour Raphaëlle, Sandrine, Perrine, Lahcéne, Dominique et Barbara.

On notera la performance de notre vice-président qui, sans préparation, s'est décidé de courir le marathon… au mental !
Et une belle bande de Tuches'kids pour les encouragements….

MINI BOUSSOISE 2ème EDITION

Pour notre Mini Boussoise 2éme édition, nous avons invité les élèves de l'école de Rurange Lès Thionville et de Vigy… ce qui représente un total de 451 enfants sur la ligne de départ, réparti en plusieurs courses de format différents selon les classes.
Cette course aura lieu le jeudi 28 juin 2018 au stade « Les Merlettes », comme l'année dernière, où nous aurons un ravitaillement fruits frais fournis gracieusement par le Grand Frais de Fameck.
Chaque participant aura sa médaille à l'arrivée et chaque premier sera récompensé par une coupe.
Nous invitons les parents à venir en nombre pour encourager tous ces futurs runneurs et runneuses en devenir…
Il nous reste juste à espérer une journée ensoleillée…on y croit !

LA BOUSSOISE 14ème EDITION

Dimanche 26 août aura lieu la 14éme édition de la course pédestre La Boussoise.

A cette occasion notre association aura le plaisir d'inaugurer notre nouvelle arche de Départ/Arrivée acquise courant du mois de mars. Nous espérons maintenir le même nombre de coureurs que l'année dernière, voire un peu plus…
Nous entrons doucement dans la préparation du parcours.

CHALLENGE DE L'ARC MOSELLAN

C'était un vieux projet que nous avons réactualisé cet hiver et qui voit le jour cette année ! Nous avons pu, en partenariat avec nos amis des clubs des Arts Hombourgeois et Malling, mettre en place ce challenge afin de lutter contre les courses dites « sauvages » qui ne sont pas inscrites sur le calendrier des courses hors stades d'une part et d'autre part d'essayer de ramener, voire de fidéliser les coureurs sur nos courses respectives.

Nous avons souhaité, pour cette année, ne faire participer à cette élaboration que les clubs associatifs, non affiliés à une fédération d'athlétisme, de triathlon ou autres.

Le règlement du challenge est disponible sur le site :
www.courirenmoselle.com

Rappel de nos entrainements hebdomadaires :

- Mardi à 18h30 devant la Caisse d'Epargne - groupe confirmé.
- Mercredi à 18h30 devant la salle Georges Brassens - tous niveaux.
- Jeudi à 18h30 devant la Caisse d'Epargne - groupe confirmé.
- Dimanche à 9h30 devant la Caisse d'Epargne - tous niveaux.

Mini Boussoise

FNAIR

Hôpital BEL-AIR de THIONVILLE
Hôpital de SARREBOURG
Opération Panettone

Comme chaque année, France Rein Moselle distribue un petit cadeau de Noël à l'ensemble des personnes en hémodialyse dans notre département. Cette année, nous avons choisi des mini panettones et il a fallu en commander 1100, puis les répartir par centre. Pour la distribution, nous avons été aidés par le personnel médical des centres de dialyse et à Sarrebourg par le compagnon d'une personne dialysée. Un grand merci à toutes et à tous pour votre aide, sans vous nous n'aurions pas eu le temps de faire le tour avant les fêtes.

FRANCE REIN SENSIBILISE LES FUTURES AIDES SOIGNANTES

Le président BUSCHMANN de France Rein Moselle a participé avec Pierre CUEVAS trésorier à une matinée de sensibilisation le 12 décembre 2017 avec les élèves aides-soignantes de Freyming Merlebach.

Cette rencontre était axée sur l'insuffisance rénale et sur la relation entre personnel soignant et patients. Ce sujet est important car le comportement des patients est souvent le reflet de celui du personnel soignant.

Les membres de France Rein ont tenté de faire comprendre la vie et les contraintes de l'insuffisant rénal et plus particulièrement de celui en hémodialyse qui passe une bonne partie de sa vie accroché à un générateur de dialyse.

Petit point sur les dépistages des maladies Rénales
En Octobre et Novembre 2017

Pour l'hôpital de MERCY : 196 personnes se sont présentées pour le dépistage, 16 personnes avaient des indicateurs au dessus de la normale soit 8,16 %.

Pour l'hôpital de SAINT AVOLD : nous avons recensé 214 personnes, dont 85 avaient des indicateurs supérieurs aux valeurs normales soit 39,7 %.

En Mars 2018

Pour l'Association Saint-André (ASA) et les Hôpitaux Privés de Metz (HPM), hôpital Robert-Schuman : 153 personnes dont 30 avec des valeurs élevées soit 19,6 %

Pour le Lycée Pierre & Marie CURIE de FREYMING MERLEBACH : 104 personnes, dont 33 avec des valeurs supérieurs à la norme soit 31,7 %

Cette matinée a été l'occasion de jeter les bases de la mise en place en commun d'une journée de dépistages soit avec une association d'aide aux plus démunis ou lors de la journée portes ouvertes du lycée Pierre et Marie CURIE.

Pierre CUEVAS

Gym Club

Actuellement, nous sommes 259 licenciés, enfants et adultes. Soit une augmentation de 15 % de nos effectifs, pour cette saison.
Nous préparons activement la fête de fin d'année qui se déroulera le mercredi 20 juin à la Salle Georges Brassens.
Nous clôturerons la saison 2017-2018 par notre 34ème Assemblée Générale, le 22 juin.
Notre association participera à la journée Handisports le dimanche 1er juillet 2018, ainsi qu'aux semaines « JEUNESSE MOSELLE » en juillet et en août.

Le 14 juillet, nous remettrons en jeu le challenge de la Pétanque Boussoise, gagné, âprement, l'an dernier.
Pour la prochaine saison, une journée d'inscription aura lieu le mercredi 29 août 2018 de 14 h à 16 h, au dojo de la salle Georges Brassens.
Et les cours de gym, toutes catégories, reprendront le lundi 3 septembre 2018.

BONNES VACANCES A TOUS.

Bal de la Gym du 17 mars 2018

Claire et Myriam (nos charmantes hôtesses irlandaises)

La table du Comité. Un petit clin d'œil à la Saint Patrick. Belle musique et bière à discrétion.
Plus de 200 personnes ont participé à notre soirée dansante, dans une superbe ambiance et autour d'un délicieux repas.

Chasse à l'œuf de Pâques, chez les tout-petits de 3 ans.
Une chasse à l'œuf a été organisée pour les 90 enfants licenciés du gym-club. Les œufs en chocolat étaient cachés dans des parcours gymniques improvisés par nos animateurs Mathieu, Nadia, Aurélie et Sarah.

Zumba KIDS. Une belle initiative de Solen, notre nouvelle animatrice pour la zumba kid. Elle avait convié les parents à suivre l'entraînement prodigué par leurs enfants. Une petite chorégraphie s'en est suivie. Appréciée par tous les participants, cette expérience est à renouveler.

La Sandre

Suite au débordement de la Moselle, et à la repousse de verdure, un nettoyage des berges a eu lieu. Nous avons abattu également un vieux saule devenu dangereux.
Après le travail, le réconfort, avec les journées truites organisées pour les adhérents les 28 et 29 Avril :150 KG de salmonidés ont goûté aux divers appâts qui leur ont été présentés.
Notre traditionnelle journée de plein-air, avec le concours de pêche réservé à tous les enfants de BOUSSE et aux enfants et petits enfants des adhérents âgés de moins de16 ans a eu lieu le 10 Juin.
Cartes de pêche annuelles et à la journée disponibles chez le Président : MAASEM Werner, 3 rue d'Auvergne 57310 BOUSSE Tel : 03-87-73-00-37 et également au magasin de pêche FISHERMAN'S PARTNER, 12 zone Bellevue à GUENANGE.
Cartes de pêche à la journée disponibles à l'épicerie-tabac HOUDUSSE à BOUSSE.

Contact auprès du secrétaire :
Gilles RIALLOT - Tel : 03-87-73-97-26
Informations complémentaires sur notre site internet : www.la-sandre-bousse.sitew.com

En 2018 « LA SANDRE » a tenu son assemblée générale le 2 Février. A cette occasion, les statuts ont été refondus et un nouveau comité créé. Pour l'association, forte à ce jour de 85 membres, le début d'année a été chargé en activités et décisions.
En accord avec la municipalité, nous avons pris la décision, d'interdire la circulation sur la portion de chemin, située en bout d'étang. Raviné par le ruisseau qui le longe, ce chemin présente des risques d'effondrement. L'accès a été barré en y créant un talus de gravier. Ceci a été mis à profit par la municipalité pour réaménager le chemin d'accès à l'étang.
Pour poursuivre la lutte contre l'envahissement des herbiers et algues, nous avons immergé des bottes de paille d'orge supplémentaires. Souhaitons que ce soit efficace.

Handball

Les événements récents au sein du club :
Après avoir remporté la ½ finale contre METZ HANDBALL à Brassens le 6 mai, les moins de 18 ans ont remporté la finale de coupe de Moselle contre BOUZONVILLE.

Joli parcours pour ces jeunes, sérieux, assidus aux entraînements, motivés, qui ont montré un esprit de groupe et une réelle solidarité. Bravo les gars ! La saison n'est pas terminée avec encore un tournoi qualificatif pour évoluer en championnat de France des moins de 18 l'an prochain.

L'équipe des moins de 15, leader de sa poule, a retrouvé en tournoi final FALCK et METZ Handball, pour disputer le titre de champion de Moselle mais n'a pas eu la réussite de ses aînés.
L'équipe des moins de 13 a terminé 1ère de sa poule et s'est retrouvée le 2 juin à Brassens, pour disputer, le titre de champion de Moselle en tournoi contre Val-St-Pierre et Porcelette. Vous connaissez le résultat.... mais pas nous à l'heure où nous écrivons cet article. Joli Tableau sportif une nouvelle fois cette saison pour tous ces jeunes.
L'équipe Seniors était aussi ½ finaliste de la coupe de Lorraine. Le parcours s'est terminé contre SARREBOURG, un autre grand club lorrain.

Côté festif, la paëlla de Lulu a une nouvelle fois été appréciée par les 200 convives. De nouvelles compétences en cuisine se sont exprimées laissant entrevoir une relève possible de Lulu dans les prochaines années.

BLR ARC MOSELLAN :
Pourquoi pas BOUSSE handball ?
En 1991, trois clubs de handball se regroupent pour former l'Entente Sportive des 3 villages de Bousse, Luttange, Rurange. Chaque club a apporté son capital sportif et ces bénévoles. Alors réunie l'entente comptait 102 licenciés pour 8 équipes.
Quelques années plus tard, ce sont 150 puis 180 puis 210 et aujourd'hui 230 licenciés répartis en 12 équipes qui portent les couleurs de B L R ARC MOSELLAN.

Comment avons-nous pu doubler le nombre de licenciés ?
En structurant le club avec des compétences d'encadrement dont un entraîneur de niveau fédéral parmi les 14 entraîneurs aujourd'hui en activité, en apportant une animation handball dans de nombreuses écoles de l'ARC MOSELLAN, en organisant chaque année, à la mi-juin un Tournoi des Ecoles de l'Arc Mosellan, dit le « TEAM », point d'orgue de la saison où les sourires et la joie des enfants sont de vrais moteurs pour les bénévoles,
en confiant à plus de 20 bénévoles des responsabilités les plus diverses comme la table de marque, la buvette, l'accueil des équipes, le secrétariat, la comptabilité, la trésorerie, l'organisation des manifestations, la gestion des équipements, la communication, le site internet, les nouvelles sur facebook, les achats, …. en assurant des stages pendant les vacances scolaires, en s'appuyant sur 3 salles de sport dont Brassens à Bousse, la salle de Rurange, et plus ponctuellement la salle de Kédange.

Vainqueurs de la coupe de Moselle
Les moins de 18

Douze ans plus tard, BLR a été imité par les 26 communes de l'ARC qui se sont réunis pour former la Communauté de Communes.
Aujourd'hui, au sein du club les joueurs sont originaires de 18 communes sur les 26 communes de l'ARC MOSELLAN.
Dans le cadre du projet club, en cours d'élaboration, il a été décidé au vu de toutes ces données que le club s'appelait désormais BLR ARC MOSELLAN.

En Lorraine, très peu de clubs cumulent les labels OR pour son école de handball, Sifflet OR pour son école d'arbitrage, et Label Bronze pour Moselle Sport Citoyen.
Encore un chiffre, celui des seules dépenses d'arbitrage sur une saison pour notre club : 7.000 euros.

Agenda :
15 juin : tournoi des écoles de l'Arc Mosellan dit le TEAM. Un tournoi où 700 jeunes se retrouvent sur plus de 20 terrains de handball répartis sur le stade de football de GUENANGE :
Une belle mise en commun de moyens.

17 juin : assemblée générale du club de handball BLR ARC MOSELLAN à RURANGE cette fois.

30 juin et 1er juillet : ROCK Hand Flamm's au château de LUTTANGE.
Concerts de Rock et Blues dans la cour du château, flamm's de Lulu.

Mi août : reprise des entraînements (voir www.handblr.fr) début septembre : reprise de l'activité « BABY HAND » à Bousse et « HANDFIT » à Rurange.

Fin octobre : marche nocturne et choucroute.

Comment rejoindre BLR ARC MOSELLAN, un club de villages, d'une communauté, mais en fait
le 3e club de Moselle
le 8e club de Lorraine
avec une Ecole de handball labellisée OR,
une école d'arbitrage « Sifflet d'OR »
et club labellisé BRONZE par Moselle Sport Citoyen
Inscriptions possible par internet en envoyant un courriel à 5657086@ffhandball.net
Rendez-vous et inscriptions seront organisés ou en venant le mercredi entre 14 et 16h à la salle polyvalente de Rurange ou entre 18 et 19h à la salle polyvalente de Bousse.
Des précisions sur www.handblr.fr

Bienvenue !

Moins de 13, finalistes du championnat de Moselle

Moins de 15

Handojang - Yoga

Hapkido

Cousin germain du Taekwondo, le Hapkido style Hando Moosool trouve également son origine au « Pays du Matin Calme ».
Cet art martial coréen se différencie du Taekwondo par son approche exclusivement orientée vers la pratique de la self défense. Bien loin des préoccupations olympiques, la pratique du Hando Moosool nous enseigne les techniques de coups de pieds et poings, les clefs articulaires, les étranglements, les projections et le combat au sol. Complet dans son approche, il apprend aux enfants toute la panoplie technique faisant de ce style un art de combat complet.
La pratique du Hando Moosool self défense, littéralement, techniques guerrières des arts martiaux coréens, favorise le développement psycho-moteur de l'enfant dans le fait d'utiliser les 4 membres pour pratiquer. Une notion supplémentaire est abordée, celle du sol. Les échanges commencent debout et peuvent continuer au sol pour se finir sur une soumission ou revenir debout. Cette liaison debout, sol, permet d'appréhender des notions fondamentales en self defense : les chutes.
Les cours sont dispensés à la salle polyvalente George Brassens, route de Metz à Bousse, les mercredis de 15h00 à 15h45 pour les enfants de 4 à 6 ans et deux fois par semaine pour les enfants de 7 à 11 ans, les mercredis de 16h00 à 17h00 ainsi que les vendredis de 17h00 à 18h00.
Pour tout renseignement vous pouvez joindre l'instructeur Olivier Milhau par téléphone au 06 82 82 07 70 ou visiter le site internet de l'école : www.hando.org
2 séances gratuites d'essais sont possibles.

Cardio Boxe

Enfin, l'association a le plaisir d'accueillir les habitants de Bousse les mardis de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 pour deux séances de Cardio-Boxe, discipline enseignée par Olivier Milhau, diplômé d'état AGFF. Au programme, sur fond musical entraînant, des mouvements issus de pratique martiale du Taekwondo, des coups de pieds et des coups de poings dans des cibles sur un rythme soutenus afin de privilégier l'entraînement cardio-respiratoire. Ces séquences de percussions sont entrecoupées de séries d'exercices musculaires complets et efficaces afin d'harmoniser la silhouette.
Ces séances connaissent un franc succès et il n'est pas trop tard pour venir vous essayer à la pratique du Cardio Boxe. C'est un véritable exutoire après une journée bien remplie !

L'association Hando Arts Martiaux Bousse organise également des stages de découverte les week-end afin d'initier les habitants du village au Cardio Boxe, au Yoga et au Hando Moosool Self Défense.
Plus de renseignements sur le site internet de l'école : www.hando.org

Présentation Hatha yoga pour bousse.docx

Depuis la rentrée 2017, la mairie de Bousse, l'association Hando Art Martiaux et Régine Warter (professeur de la Fédération Française de Hatha Yoga et yogathérapeute) proposent des cours de HATHA YOGA.
Au-delà de l'effet de mode autour du yoga, ses bienfaits sont réels et ne sont plus à prouver. Tout le corps médical vante les améliorations concernant la santé. La pratique régulière de cette discipline améliore considérablement bien-être tant physique que psychologique.
Le YOGA est un véritable chemin de vie :
Il nous aide à réduire le stress et à gérer nos émotions
Améliore notre respiration
Tonifie notre corps et améliore notre souplesse
Donne confiance en soi
Nous aide à vivre plus sereinement
Améliore la qualité du sommeil
Le Yoga aide à améliorer nos performances
Il nous aide à vivre pleinement l'instant présent
Nous permet de mieux appréhender les moments quelque fois difficiles de la vie ….

Le yoga propose des clés pour un mieux être au quotidien. Il instaure harmonie en corps et esprit

Chacun trouvera dans une pratique en douceur et bienveillante, une véritable source d'énergie, d'équilibre et de sagesse. Le yoga vise le développement personnel du pratiquant.

Venez pratiquer à la rentrée 2018 :

Les lundis de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente Georges Brassens route de de Metz 57310 BOUSSE
Les mercredis de 18h à 19h à la salle des fêtes de BOUSSE

Pour toute information complémentaire et pour participer à une séance gratuite contacter
Régine Warter au 06 11 32 95 99

Kung-Fu

Un bilan très positif de notre première année d'installation et de mise en route à Bousse nous a permis, dès cette deuxième saison, de lancer des projets plus ambitieux et conséquents. L'objectif affiché reste le même et devrait guider nos choix pendant plusieurs années : structurer notre école et nos cours en local, et s'ouvrir pour rayonner à l'extérieur.

Nouvel an chinois

Dans une double volonté de participer à l'animation de la commune et de créer un événement fort et marquant pour nos adhérents, nous avons lancé, cette année, cette journée placée sous le signe de la culture chinoise. Nous l'avons souhaitée ouverte et gratuite, afin de réunir un maximum de personnes.
Au programme de cette toute première édition, les visiteurs pouvaient assister à une exposition sur la culture chinoise et ses arts martiaux, un atelier de découverte sur l'art du thé, ainsi que différentes démonstrations des enfants, ados et adultes de nos cours : Kung-Fu Wushu, Wing Chun, armes traditionnelles, self défense, danse des ombrelles, danse du lion. Un coin enfants, ponctué d'activités graphiques et de lecture de contes, permettait aux plus jeunes de mettre un pied à leur façon dans l'histoire de la Chine. Nous sommes ravis d'observer les nombreux retours positifs suite à cette expérience, et sommes enjoués dans l'idée d'une seconde édition l'an prochain avec ses nouveautés.

Compétitions nationales

Afin d'instaurer une dynamique motivante pour nos élèves, nous nous sommes engagés cette année dans le périlleux parcours compétitif. Nos compétiteurs, enfants et adultes, se sont préparés et investis dans les épreuves de sélection, en choisissant l'une des deux voies possibles dans le Wushu (arts martiaux chinois) actuel : les combats avec le Qingda / Sanda, ou la technique avec le Taolu. 13 d'entre eux ont tiré leur épingle du jeu lors de la Coupe Grand'Est organisée cette année à Pont-à-Mousson.
Leur ticket était gagné pour les grands rendez-vous nationaux, Coupe et Championnat de France.

Nous avons alors pris en charge ces élèves de façon spécifique et assidue, et sommes particulièrement fiers de la motivation qu'ils ont montrée alors, et de leurs progrès visibles. 7 d'entre eux ont pu ainsi éprouver le meilleur du Kung-Fu Wushu français, au cours d'un week-end intense à Evreux d'abord, puis dans la capitale. Malgré des performances tout à fait honorables, ils ont réalisé le chemin restant à parcourir en Taolu, leur donnant des clefs concrètes pour continuer à progresser, sans toutefois parvenir à se démarquer. Le combat s'est passé différemment, et c'est avec un immense plaisir que nous avons vu notre club monter deux fois sur le podium parisien. Lucas Rosito se classe ainsi 3ème de sa catégorie chez les ados, et Erwann Le Burel termine 1er chez les adultes. Notre jeune école compte son premier champion de France, un fer de lance stimulant et encourageant pour le futur.
Le dernier rendez-vous national aura lieu en fin de saison, et verra évoluer nos 6 enfants qualifiés. 6 chances de médailles encore pour le club !

Danse du dragon

Voilà plusieurs années déjà que nous avons tissé des liens avec le club n°1 de danse du lion et du dragon. Ces disciplines mêlant chorégraphies, prouesses physiques, esprit d'équipe et percussions chinoises qui sont particulièrement spectaculaires et festives, étaient traditionnellement pratiquées par les écoles de Kung-Fu. Les lions et les dragons accompagnaient et représentaient alors leur école à l'extérieur, un moyen de fédérer tout le groupe autour de symboles forts. Nous nous sommes employés ces dernières années à perpétuer cette tradition en incorporant peu à peu la danse du lion au sein de notre groupement. Les retours positifs au sein et en dehors du club nous ont confortés dans nos orientations : notre danse du lion est maintenant très demandée et appréciée.

Poussés par cette dynamique, nous nous dirigeons à présent vers la pratique de la danse du dragon, une discipline bien plus ambitieuse encore, puisqu'elle nécessite un collectif de 12 personnes minimum. Nos amis parisien nous ont accueillis au sein de leur club, en plein « quartier chinois » (13ème arrondissement), pour une première formation très intéressante. Nous les avons par la suite reçus sur Bousse, pour une deuxième formation en plein air ! Le processus est bien lancé, les formations devraient se poursuivre dans les prochains mois, l'objectif étant d'acquérir notre propre dragon l'an prochain.

Cours body pour les féminines

Notre club propose des cours d'arts martiaux chinois adaptés aux enfants dès 3 ans, aux ados et adultes. Nous sommes ravis du succès rencontré sur la commune et de voir tous nos cours remplis. La nouveauté cette année fut de proposer deux séances hebdomadaires destinées plutôt au public féminin. Le Body Kombat a ainsi lieu tous les lundis de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes. Une séance cardio intensive et fun au rythme de la musique. Le Body Impact se déroule quant-à-lui les jeudis de 19h à 20h au dojo. Le travail est porté sur le renforcement musculaire ciblé (fesses, abdos, cuisses…), l'aisance physique et le bien-être.
Ces cours sont maintenant bien lancés puisqu'une quarantaine de féminines y participent toutes les semaines. Une belle ambiance s'est formée et devrait se renforcer avec l'arrivée probable de nouvelles personnes l'an prochain.

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur notre école et suivre notre actualité ?
www.ecolewuxing.com
facebook.com/ecolewuxing
instagram : ecolewuxing

Vous voulez vous renseigner sur nos cours ? Vous souhaitez nous solliciter pour une démonstration, une initiation, un stage ?
contact@ecolewuxing.com
06.95.05.35.75

Association Taichijodo

« Retrouver le mouvement de la vie »

Notre association existe depuis plus de 15 ans et assure des cours de TAI CHI CHUAN , TUI SHOU et QI GONG , dans les communes de BOUSSE, VOLSROFF, REINANGE et PIERREVILLERS.

Les deux enseignantes, Mme Traversa Viviane (Présidente) et Mme Genniges Dominique, toutes deux diplômées et bénévoles, enseignent ces disciplines depuis de nombreuses années.

Le TAI CHI CHUAN (TAI JI QUAN en chinois), est un art martial très ancien, dit « interne » parce qu'il est pratiqué avec douceur, souplesse, lenteur et régularité. Il s'articule autour d'enchaînements appelés « formes » : formes 108, 48, 26 24…Il permet d'entretenir l'énergie vitale, développe la coordination, le relâchement musculaire et articulaire, et favorise la concentration et la mémoire. Il se pratique à mains nues ou avec armes (épée, sabre, bâton, éventail…).

On l'associe également au TUI SHOU, ou poussée des mains, qui est un travail à deux, visant le développement de la synchronisation, le relâchement musculaire et l'équilibre.

Le QI GONG (Tchi Kong) est une discipline énergétique chinoise remontant à l'Antiquité, dont les bienfaits sont reconnus par la médecine chinoise et, aujourd'hui, de plus en plus par la médecine occidentale. C'est un ensemble d'exercices axés sur le mouvement et la respiration, renforçant et assouplissant les muscles, les tendons et les articulations, favorisant la relaxation, l'équilibre, la concentration.

Qi Gong de la canne

Eventail

Taï Chi

C'est un art de bien-être et de longévité au même titre que le Yoga, tout en étant plus accessible : il se pratique debout, ne comporte aucune contre-indication et ne connaît pas de limite d'âge ! Les QI GONG les plus connus sont : « les 8 pièces de brocart », « les 18 exercices de santé », « le QI GONG des méridens »…

N'hésitez pas à venir les essayer avec nous !
CONTACTS : taichijodo@gmail.com
TRAVERSA Viviane : 06 22 38 83 39

LIEUX/HORAIRES :

BOUSSE - salle Georges Brassens
Samedi : 8h15-9h : QI GONG
9h-10h : TAI CHI
10h-11h : ARMES
Mercredi : 18h-19h : Initiation ARMES
Contact : GENNIGES Dominique : 06 33 61 15 01

REINANGE - Salle communale
Lundi : 17h30-18h30 : ARMES
18h30-19h30 : TAI CHI
19h30-20h30 : QI GONG
Vendredi : 12h45-13h45 : TUI SHOU
13h45-14h30 : EVENTAIL
14h30-15h30 : QI GONG
15h30-16h30 : TAI CHI

VOLSTROFF - Salle Arc en ciel
Mercredi : 19h30-21h : TAI CHI

PIERREVILLERS - Salle des fêtes
Mardi : 20h-21h30 : TAI CHI

Bâton shaolin

Pétanque

Comme l'année précédente, nous reprenons toutes nos manifestations pour 2018.

Cette année pour la première fois, nous participerons à la journée Handisport du 1er Juillet et à la formation des enfants du périscolaire.
Les enfants du périscolaire seront reçus par des volontaires du club, afin de les initier au jeu de pétanque de mai à juillet 2018.

Les dates :

Mardi 8 mai : marche le matin avec les anciens de Bousse Loisirs, suivi l'après-midi du traditionnel tournoi de pétanque.
Le tournoi mixte, le samedi 12 mai suivi d'un barbecue.
Lundi 14 mai : nettoyage du bungalow, réfection et peinture des bancs.
Lundi 9 juin : tournoi Jean SCHWINN, en 4 parties à la mêlée, suivi d'un barbecue.

A venir :

Samedi 14 juillet : tournoi inter-associations. Tous les habitants et Associations de Bousse sont cordialement invités à participer à ce challenge. Inscriptions à partir de 14 heures, début du tournoi à15 heures. Ce dernier se déroule en triplettes formées et se joue en 4 parties.

Comme d'habitude, ce challenge se déroulera en toute amitié et convivialité (espérons sans guêpes).
Boisson et casse-croûte seront disponibles sur le terrain.

Courant juillet et août sur plusieurs jours nous recevrons pour la 3ème fois les jeunes des Semaines Moselle Jeunesse.

Samedi 27 octobre : A.G à 11 heures suivi d'un repas dansant.

Dimanche 28 octobre : notre association organise son 1er loto. Inscriptions à partir de 14 heures, début du jeu à 15 heures.

Samedi 17 novembre : nous vous invitons à notre soirée beaujolais, repas dansant, animé par l'orchestre JO MILLER.

Nous espérons vous voir nombreux le 14 juillet sur le boulodrome ainsi que les 28 octobre et 17 novembre à la salle des fêtes de Bousse.

Le 28 avril nous avons reçu le club de pétanque de Mondelange pour une rencontre amicale.
56 joueurs étaient présents sur le boulodrome, Bousse a remporté difficilement ce challenge, qui s'est terminé par le pot de l'amitié.

Les sons de la Terre

Entrons un instant dans l'âme d'un petit prince autiste, attentif et sensible aux sons divers.

Comme les rêves qui font grandir les enfants,
les bruits dévoilent pour lui, enfant si particulier,
les bonheurs de la vie

Sur sa planète, le petit Prince admire sa rose,
Elle est unique, et il en espère toute chose !
Perdu dans sa nuit bleue, pleine d'étoiles,
Il admire avec elle les lumières boréales.

De loin lui parviennent, profonds, les bruits de l'univers.
Il entend la Planète Bleue, et tous ses sons divers.
En tendant l'oreille, il perçoit au rythme de son cœur,
La musique des rêves et le vacarme des labeurs.

Le silence des banquises et le craquement des glaces,
Les pas crissants des ours que le blizzard efface
Le tumulte de l'océan sur les rochers éternels
Lui disent la plainte et le bonheur du monde originel.

Mais aussi, toutes douces sur les rondeurs de la Terre
Il entend pétiller la pluie et l'eau dans le verre,
Et les chansons que le vent module dans les plaines
Le murmure des forêts, et celui des voix humaines.

La musique et les rythmes, le clapotis des ondes
Tous les sons lui chantent la beauté du monde,
Et lui parlent du bonheur d'exister, et il rêve
De gazouillis et de frôlements face au soleil
qui se lève.

Françoise

Etat civil du 2 décembre 2017 au 02 juin 2018

Naissances

Romane PAINI
06 décembre 2017 BRIEY

Morgan Dominique Pierre FRIMOUR
07 décembre 2017 PELTRE

Camille Denis Marino JOUAVILLE
09 décembre 2017 PELTRE

Amin BAJRAMI
30 janvier 2018 THIONVILLE

Maël Francisco Jean-Marie HUBER
14 février 2018 METZ

Elyna MANGIN
12 mars 2018 METZ

Amélia CAMPAIN
25 mars 2018 METZ

Victoria SANSO
29 mars 2018 METZ

Soan Pierrick TERVER
13 avril 2018 THIONVILLE

Céleste ARRUEBO
17 avril 2018 THIONVILLE

Gabriel GEROLD
07 mai 2018 THIONVILLE

Emmy MAZELIN
10 mai 2018 METZ

Mariages

David Jean SPODEN et Xing WANG
06 février 2018

Jonathan LOUYOT et Kuwa Cidonie NIANGORAN
02 juin 2018

Décès

Maurice MOLTINI
27 décembre 2017 ARS-LAQUENEXY

François MULLER
07 janvier 2018 THIONVILLE

Lucien STANEK
10 janvier 2018 THIONVILLE

Charles MEURILLION
11 janvier 2018 METZ

Jean-Marc BRAUN
12 février 2018 THIONVILLE

Charles FRANCK
20 février 2018 MOYEUVRE-GRANDE

Charles GARIBAL
22 mars 2018 YUTZ

Antoinette NIESS Veuve HIRT
28 mars 2018 THIONVILLE

Antoinette GORLETTI épouse LAMM
1ER mai 2018 METZ

Thérèse VILASI épouse GODARD
8 mai 2018 METZ

Jackie LE SENECHAL
10 mai 2018 THIONVILLE

Huguette Marie-Thérèse FAUCONNIER épouse ANDRE
12 mai 2018 BOULAY

Françoise BEAUJARD épouse BIRMANN
22 mai 2018 BOUSSE

Chenilles processionnaires

L'hiver doux et les conditions climatiques de ce printemps ont favorisé le développement des chenilles processionnaires du chêne dans les forêts de Guénange, Bertrange mais également de Bousse et d'autres communes. Certains de nos habitants ont été touchés par des piqûres de poils urticants.
Des contacts ont été pris avec l'ONF afin de prendre des informations quant aux traitements possibles et solutions afin d'éradiquer ces chenilles.
Une réunion de crise a été organisée avec les maires des différentes communes concernées en sous- préfecture de Thionville.
Le phénomène a été constaté tardivement, lors de la construction des nids, au moment du développement des poils urticants. Les jours de grand vent et la chaleur ont favorisé leurs déplacements vers les habitations, d'où des réactions cutanées parfois importantes.

La Commune de BOUSSE prend le problème au sérieux.

Les moyens pour supprimer les chenilles processionnaires sont les suivants :

- Les traitements phytosanitaires biologiques préventif et curatif (mise en œuvre délicate compte tenu de la proximité des habitations)
- Le brûlage des chenilles et des nids (avec toutefois des risques pour les arbres)
- Les pièges à phéromones (efficacité faible car encore en phase de recherche)
- La mise en place de nichoirs à Mésanges, prédateurs naturels des chenilles (efficacité faible)
- L'abattage des arbres concernés, en particulier les chênes (en dernier recours)

Nos services techniques sont intervenus, sur les chênes infectés, en effectuant un brûlage et un traitement avec un insecticide biologique (bactérie Bacille de Thuringe - BT).
C'est l'insecticide biologique le plus utilisé contre les chenilles processionnaires.
Ces insecticides ne sont toutefois pas sans risques pour l'environnement.

Une société de traitement contre les nuisibles a toutefois été contactée pour traiter les parties non accessibles par nos Services Techniques. Elle propose de supprimer les colonies de chenilles en brûlant les nids et en effectuant, pour 2019, un traitement au Bacille de Thuringe à différents moments du cycle de développement de la chenille.

La crise est toutefois en récession, les chenilles étant bientôt au stade de la chrysalide (transformation de la chenille en papillon) mais il a été décidé de poursuivre le brûlage des zones infestées sur les arbres.

Des réflexions seront menées avec l'état, la communauté de communes et les communes pour prendre le problème à la racine en 2019, sur les chênes recensés.

Des règles de prévention sont proposées, suivant les conseils de l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin d'éviter les désagréments.
Une fiche prévention à destination des particuliers est téléchargeable sur le site de l'ARS : www.grand-est.ars.sante.fr

Lors des périodes de vents ou de sorties en forêt, appliquer les conseils suivants :

- **éviter les fréquentations de zones à proximité des arbres infestés (les chênes en particuliers)**
- **porter des vêtements couvrants si l'on se rend dans ces zones (prendre une douche en rentrant et changer de vêtement)**
- **ne pas manipuler des chenilles, ni les nids.**
- **ne jamais balayer une procession de chenilles car cela engendrerait un nuage de poils urticants.**
- **éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.**
- **ne pas faire sécher le linge à l'extérieur lors de période de grand vent.**
- **éviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés.**

En cas de réaction allergiques et selon l'intensité des symptômes, allez chez votre pharmacien, votre médecin, voire au service des urgences en cas d'apparition de symptômes sévères.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

Fête des Saveurs Bousse

Salle Polyvalente - de 10h à 18h

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Animations toute la journée

Marché champêtre et bio - Repas campagnard
Conférences - Cours de cuisine
ateliers enfants et jeux

FÊTE NATIONALE

Vendredi 13 juillet, à partir de 19h30,

Restauration organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bousse, avec l'orchestre « Tenue de Soirée », feu d'artifice tiré par Embrasia vers 22h45.

FÊTE PATRONALE

Samedi 8 septembre :

16h00 : inauguration de la fête foraine.
En soirée, restauration sur place.

Dimanche 9 septembre :
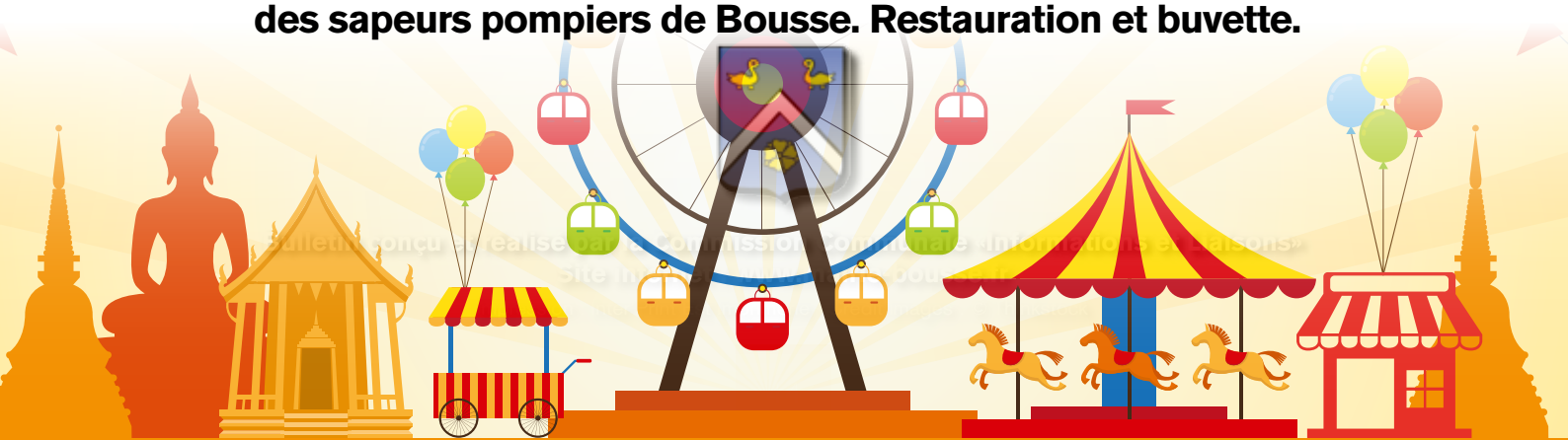
Fleurettes organisées par 2 associations boussoises.
Fête foraine et concours de baby foot avec l'association des sapeurs pompiers de Bousse. Restauration et buvette.